

D. Et on n'a jamais manqué à ces engagements?—R. A ma connaissance, jamais.

M. LENNARD: Nous revenons toujours au même sujet. Je voudrais proposer que M. Woods prenne la parole.

Le PRÉSIDENT: J'allais faire la même proposition. Il est entendu, je crois, que M. Lawson se tiendra à la disposition du Comité, de sorte que nous pourrions examiner avec lui les questions qui se présenteront plus tard. Je suppose que les membres du Comité désirent reprendre la séance ce soir au lieu de siéger samedi. Il faut que M. Carswell et M. Norman viennent témoigner et nous espérons qu'ils pourront venir lundi. Le Comité est-il en faveur de ce programme?

M. GARLAND: Ne pourrions-nous pas remettre la prochaine séance à lundi.

Le PRÉSIDENT: Au lieu de nous réunir ce soir?

M. GARLAND: Oui.

Le PRÉSIDENT: Il y a d'autres membres du Comité qui viennent de l'Est et de l'Ouest et qui sont ici tous les jours de la semaine.

M. CRESTOHL: Ils ont été très aimables et très gentils.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Je suis un député de l'Ouest et je n'aurais aucune objection à ce que nous nous réunissions lundi.

M. STEWART (*Winnipeg-Nord*): Pourvu que ce ne soit pas dans la matinée de lundi, car au cours de cette matinée nous tenons un caucus.

Le PRÉSIDENT: Puis-je faire remarquer au Comité que lundi M. Pearson sera de retour. Nous ne nous réunissons pas avant 2 heures et demie. Et, si nous ne nous réunissons pas avant 2 heures et demie, cela créera un problème. Je crois que tous les membres désirent être présents pour rendre hommage au nouveau chef libéral.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Ce sera peut-être le dernier jour de la session et nous voudrions bien être présents à la séance de la Chambre.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Je crois qu'il faut tenir compte de cela. Il faudrait, ces deux jours-là, être en Chambre.

M. LENNARD: Ne pourrions-nous pas tenir notre réunion à 11 heures?

M. STEWART (*Winnipeg-Nord*): Lundi il y aura un caucus CCF.

M. MACNAUGHTON: Je proposerais que ce soit lundi après-midi à 4 heures.

Le PRÉSIDENT: M. Macnaughton a proposé que nous nous réunissions à 4 heures, lundi. La séance de la Chambre va être un peu plus longue que d'habitude.

— M. Holowach:

D. Est-ce que je pourrais poser une autre question avant le départ de M. Lawson? Monsieur Lawson, pourriez-vous nous dire quel serait le revenu sur le total de votre placement dans cet édifice, si tous les bureaux de la Maison du Canada étaient loués?—R. Je ne possède que des renseignements généraux. J'en possédais il y a deux ou trois ans. Je n'ai pas vu cet immeuble. Il me semble que le revenu total s'élèverait à environ \$1,300,000. Ce n'est là qu'un chiffre approximatif. Les frais d'administration s'élèveraient à \$900,000 ou \$950,000. En d'autres termes, la différence pourrait dépendre de la quantité de bureaux loués. Ces bénéfices serviraient à amortir l'hypothèque. Les amortissements sont payables annuellement, ce qui est plus avantageux, car cela diminue le montant de l'intérêt à payer.